



DIRECTION DES MOBILITES ET INFRASTRUCTURES (DMI)
DMI/UT NORD-EST

ARRETE N° 2026-ARR-312 DU 30 AVRIL 2026

PORTANT RÉGLEMENTATION TEMPORAIRE DE CIRCULATION SUR LA RD 117, ROUTE DE
LEUDEVILLE, DU PR 25+200 AU PR 26+600,
SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE LEUDEVILLE, MAROLLES-EN-HUREPOIX ET BRÉTIGNY-
SUR-ORGE,
HORS AGGLOMÉRATION

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

VU le code de la route,

VU le code de la voirie routière,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code pénal, et notamment son article R610-5,

VU la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, et les textes qui l'ont complétée et/ou modifiée,

VU la loi 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre I - huitième partie - signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992, complétée et modifiée,

VU le règlement de voirie départementale du département de l'Essonne approuvé par la délibération 2011-04-0021 du Conseil général du 27 juin 2011,

VU l'avis favorable de la commune de Leudeville en date du 20 avril 2026,

VU l'avis favorable de la commune de Marolles-en-Hurepoix en date du 17 avril 2026,

VU l'information transmise à la commune de Brétigny-sur-Orge le 17 avril 2026,

VU l'avis favorable de la commune du Plessis-Pâté en date du 20 avril 2026,

VU l'avis favorable de la commune de Vert-le-Petit en date du 17 avril 2026,

VU l'information transmise à la commune de Vert-le-Grand le 17 avril 2026,

VU l'information transmise à la commune de Bondoufle le 17 avril 2026,

VU l'avis favorable de la Communauté de Communes du Val d'Essonne en date du 17 avril 2026,

VU l'avis favorable de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart en date du 17 avril 2026,

VU l'avis favorable de l'Etat au titre des Routes à grande circulation en date du 20 avril 2026,

VU l'arrêté du Président du Conseil départemental 2026-ARR-249 du 15 avril 2026 portant délégation de signature,

CONSIDÉRANT que les travaux d'entretien sur accotement (coupes de rejets en fossé), route de Leudeville, du PR 25+200 au PR 26+600, sur le domaine public de la RD 117, sur le territoire des communes Leudeville, Marolles-en-Hurepoix, et Brétigny-sur-Orge, hors agglomération, nécessitent une réglementation temporaire de la circulation,

ARRETE

ARTICLE 1 : Pendant la durée des travaux d'entretien sur accotement (coupes de rejets en fossé), route de Leudeville, du PR 25+200 au PR 26+600, sur le domaine public de la RD 117, sur le territoire des communes Leudeville, Marolles-en-Hurepoix, et Brétigny-sur-Orge, hors agglomération, la circulation sera réglementée comme suit :

- La RD 117 sera fermée à la circulation à partir de la RD 8 (giratoire) sur la commune de Marolles-en-Hurepoix jusqu'au PR 26+600, dans le sens Marolles-en-Hurepoix vers Leudeville,
- La signalisation devra être conforme à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment sa Huitième partie,
- Au droit du chantier, la vitesse des véhicules sera limitée à 50 km/h, le dépassement et le stationnement seront strictement interdits dans le sens RD 26 vers la RD 19.

Mise en place d'une déviation :

- RD 19 direction le Plessis-Pâté,
- Puis prendre la RD 312 vers Bondoufle,
- Puis la RD 31 direction Vert-le-Grand,
- Puis la RD 26 en direction de Leudeville pour rejoindre la RD 117.

ARTICLE 2 : Les restrictions de circulation seront mises en place entre les 11 et 12 mai 2026 pour une journée, de 09 h 00 à 16 h 00, hors week-end, jours fériés et jours hors chantiers, balisage et débalisage inclus.

Ces restrictions pourront être prolongées d'une semaine en cas de difficultés dans l'exécution des travaux liées aux aléas de chantier et/ou aux intempéries.

ARTICLE 3 : Une signalisation provisoire réglementaire, conforme aux prescriptions de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, sera mise en place par l'Unité Territoriale Nord-Est, sise au 6 avenue du Bois Chaland, 91090 Lisses avec l'intervention de la société Chadel.

ARTICLE 4 : Le Directeur général des services départementaux,
Le Directeur départemental de la sécurité publique de l'Essonne,
Le Commandant du groupement de gendarmerie de l'Essonne,

et toutes autorités administratives et agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Département de l'Essonne.

ARTICLE 5 : Copie du présent arrêté sera transmise à :

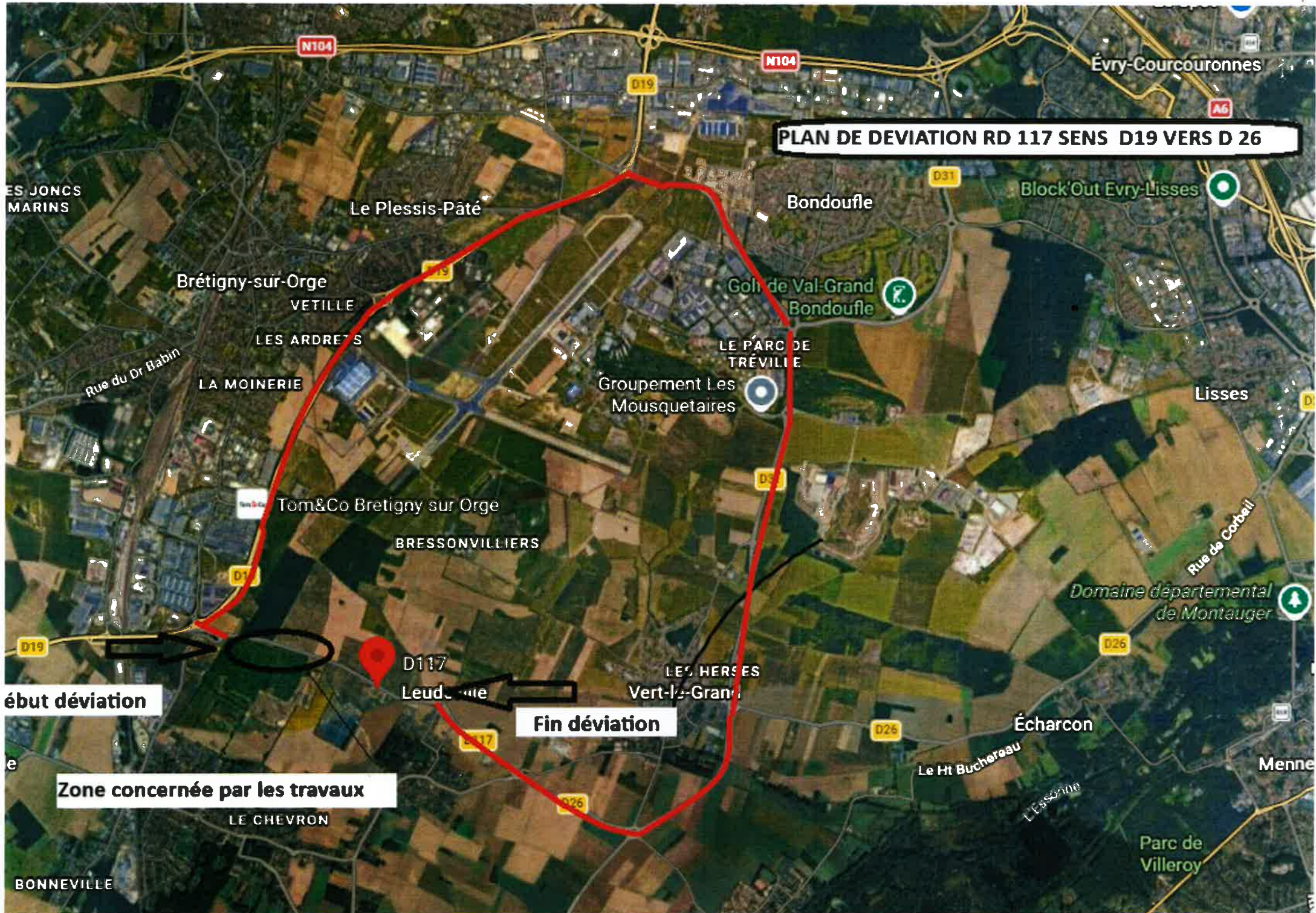
- M. le Commandant du groupement de gendarmerie de l'Essonne,
- M. le Directeur départemental de la sécurité publique de l'Essonne,
- M. le Directeur départemental des services d'incendie et de secours,
- M. le Directeur de la Réglementation et des Routes à Grande Circulation,
- M. le Président de la Communauté de Communes du Val d'Essonne,
- M. le Président de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart,
- M. le Maire de Vert-le-Petit,
- M. le Maire de Vert-le-Grand,
- M. le Maire de Leudeville,
- M. le Maire de Marolles-en-Hurepoix,
- M. le Maire de Brétigny-sur-Orge,
- M. le Maire de Bondoufle,
- Société Chadel.

Pour le Président et par délégation,
Le Chef de Service de l'Unité Territoriale Nord-Est

Didier Fauvage



PLAN DE DEVIATION RD 117 SENS D19 VERS D 26



Début déviation

Fin déviation

Zone concernée par les travaux

ES JONCS
MARINS

Le Plessis-Pâté

Bondoufle

Évry-Courcouronnes

Brétigny-sur-Orge

Block'Out Evry-Lisses

VETILLE

Golf de Val-Grand
Bondoufle

LES ARDRETS

LE PARC DE
TRÉVILLE

Rue du Dr Babin

LA MOINERIE

Groupement Les
Mousquetaires

Lisses

Tom&Co Bretigny sur Orge

BRESSONVILLIERS

Rue de Corbeil

Domaine départemental
de Montauger

D19

D117
Leudon

LES HERSES
Vert-le-Grand

D26

Écharçon

Le Ht Buchereau

Menne

e

Zone concernée par les travaux

LE CHEVRON

L'Essonne

Parc de
Villeroy

BONNEVILLE

Plan de situation des travaux

Brétigny sur orge

Zone concernée par l'entretien d'accotement

Leudeville

oyard Aventures
Parc de loisirs

Cinemas Kinopolis
Brétigny-sur-Orge
Rencontrez Rocky

Rte de Leudeville

La Marnie
les Mares D

Résidence
Garancières
place

x